

Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 28 février 2023

Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes s'est réuni au siège du SISPEC le vingt-huit février deux-mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MICHEL.

Date de la convocation : 22 février 2023

Date de l'affichage : 22 février 2023

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Etaient présents : PASCAL Florent ECLERCY Bernard, MERCIER Jean-Claude, MANIFACIER Christian, RISSE Michel, ROGIER Olivier, GIRARD Hervé, GOUNON Lauriane, ARAKELIAN Jean-Jacques, DESCHANELS Georgette, FAUCUIT Georges, LAPIERRE Marie-Jeanne, LAURENT Josy, MICHEL Jean-Marc, THIBON Hubert

Etaient excusés : TOUREL Jean-Luc, PRADIER Éric, DOLADILLE Monique

Participaient à la réunion : Aline LARRIEU ARGUILLE, Hervé DEWEZ RICHON

Secrétaire de séance : Michel RISSE

Objet : Ouverture de crédits anticipés exercice 2023

CS202302006

Le Code Général des Collectivités Territoriales, dans son article L. 1612-1 autorise le Président à engager et à mandater, par anticipation du vote du budget, des crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Compte tenu de la nécessité d'engager des travaux et d'assurer le bon fonctionnement du Syndicat jusqu'au vote du budget primitif 2023, une ouverture anticipée de crédits pour le quart des crédits ouverts au BP 2022 section investissement est proposée au Comité Syndical

ouverture de crédits anticipés BP 2023

chapitre /article	Libellé	Opération	BP 2022	1/4 BP 2022	Proposition ouverture 2023
chapitre 20	Immobilisations incorporelles	Opération non individualisée	10 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
2051	concessions et droits assimilés		10 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
chapitre 21	immobilisations corporelles	Opération non individualisée	829 129,14 €	207 282,29 €	202 750,00 €
21531	réseaux d'adduction d'eau		531 485,11 €	132 871,28 €	130 000,00 €
21532	réseaux d'assainissement		121 620,79 €	30 405,20 €	30 000,00 €
21561	matériel spécifique d'exploitation AEP		101 405,33 €	25 351,33 €	25 000,00 €
21562	matériel spécifique d'exploitation EU		67 617,91 €	16 904,48 €	16 000,00 €
2183	matériel informatique		3 500,00 €	875,00 €	875,00 €
2184	mobilier		3 500,00 €	875,00 €	875,00 €
chapitre 21	immobilisations corporelles	825 alimentation quartiers Malbosc	775 709,19 €	193 927,30 €	190 000,00 €
21531	réseaux adduction d'eau		775 709,19 €	193 927,30 €	190 000,00 €
chapitre 21	immobilisations corporelles	826 sécurisation Gravières T 1	872 283,39 €	218 070,85 €	100 000,00 €
21531	immobilisations en cours		872 283,39 €	218 070,85 €	100 000,00 €
					495 250,00 €

Après en avoir débattu, le Comité Syndical approuve à l'unanimité des membres présents la proposition d'ouverture de crédits d'investissement anticipés telle que présentée ci-dessus et transmet à Mr le trésorier la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme à Les Vans,
Le Président,
Jean-Marc MICHEL.

